

“ en des matières mises au ressort de ces parlements par le
“ B. N. A. A.”

Je ne tiens pas à poser en prophète, mais c'est ma conviction sincère et inébranlable que le jour n'est pas éloigné où le peuple de la Province de Québec comprendra et se convaincra que la stricte adhésion à la constitution qui abrite ses droits est plus dans son intérêt que la duplicité et l'inconstance qui ont caractérisé la conduite du gouvernement actuel, non seulement en cette occasion, mais aussi dans la question des écoles du Manitoba.